

"Info-Flash" le PMEDP ... en action ...

Numéro 25 – Décembre 2002/Janvier 2003



Bienvenue au PMEDP Info-Flash

Ce moyen de communication est distribué mensuellement à travers Internet aux Unités de Coordination Nationale, aux Représentations de la FAO, à DFID, au Département des Pêches de la FAO et aux personnes intéressées par les activités du PMEDP.

L'objectif premier du **PMEDP Info-Flash** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur le Programme.

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays

La reproduction et la distribution de ce document sous forme électronique ou sur support papier sont encouragées.

[Pour contacter le PMEDP par Internet](#)



Visitez notre Site Web:
www.sflp.org

Burkina Faso – Renforcement du Partenariat

L'UCN du Burkina Faso a tenu une réunion avec les représentants d'Oxfam-Québec à la fin de 2002 afin d'examiner les possibilités de partenariat. Le Coordonnateur National, Mme K. Kaboré a présenté les objectifs du PMEDP ainsi que ses activités dans le pays, tandis que Mme I. De Miguel d'Intermon, une ONG du Burkina Faso, a présenté les activités d'Oxfam International ; un groupe d'ONG de 12 pays différents a présenté les activités de leur organisation avec l'appui de C. Poulin d'Oxfam-Québec. Ceci a conduit à des débats sur des questions d'intérêt commun. Une étude actuellement en cours sur le potentiel économique des femmes dans les régions de Nahouri, Mouhoun et Kadiogo au Burkina Faso revêt une importance particulière pour les activités de l'UCN.

Les modalités pour un partenariat performant seront finalisées lors de prochaines réunions.



Transformatrices Bourkinabè en train d'essayer une nouvelle technique au cours d'une séance de formation pratique

Atelier PMEDP/GTZ sur les pêcheries amplifiées

L'UCN a récemment réalisé une étude afin de bien documenter les leçons tirées des différents projets d'amélioration des pêcheries au Burkina Faso. C'est ainsi que le PMEDP et l'institution allemande GTZ ont organisé conjointement un atelier pour permettre un échange d'expériences et d'idées sur les acquis du projet «aménagement des pêcheries dans le sud-ouest du Burkina Faso» (GPSO) étalé sur 15 ans et exécuté par la GTZ. Cet atelier a été organisé à Bobo-Dioulasso (360 km de Ouagadougou) du 12 au 14 décembre 2002.

Il a regroupé des participants venant des départements des pêches, des institutions de recherche, d'ONG et d'organisations communautaires de 7 pays (Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Nigeria). Les représentants de la GTZ et du PMEDP ont également pris part à cette réunion.

Les parties prenantes des différents pays ont échangé leurs expériences en matière d'amélioration des captures dans les pêcheries continentales. Les échanges

furent riches et animés, et les débats ont couvert une grande variété de sujets, dont bon nombre étaient pertinents pour orienter les politiques et institutions. Les participants ont pu tirer de nombreux enseignements et identifier de futures opportunités ainsi que des méthodes pour informer les politiques. Les représentants des communautés de pêche en ont profité pour recueillir de précieuses informations sur des technologies simples permettant d'améliorer et de diversifier leurs moyens d'existence. Les techniciens ont discuté des stratégies les plus efficaces pour garantir un développement durable des pêcheries. En outre, les participants ont formulé de nombreuses propositions sur la façon de susciter un sentiment d'appropriation au sein des communautés rurales. Des propositions ont également été formulées pour une stratégie de consolidation des pêcheries afin de renforcer le Programme Spécial de Sécurité Alimentaire en cours d'exécution au Burkina Faso. Le rapport de l'atelier est en cours d'élaboration et sera disponible sous peu.

L'équipe de l'USR/PMEDP s'est en outre entretenue avec les représentants de la GTZ sur des perspectives de nouvelles collaborations dans le domaine des pêches. Elle a été encouragée à maintenir le contact avec la délégation de la GTZ à l'occasion de visites sur le terrain dans la région.

Ghana - Préparatifs en vue du démarrage du projet

Le Chef d'Equipe ainsi que le Responsable de l'Unité de Suivi de l'USR se sont rendus au Ghana et au Togo en janvier 2003. L'objectif était d'examiner avec l'UCN les questions relatives aux projets communautaires et d'assurer une approche coordonnée du Projet Pilote. Des questions relatives aux dispositions administratives et financières ont également été abordées.

Une visite de courtoisie a été rendue au Ministre d'Etat chargé de la Pêche, M. I. Ashitey, en compagnie du Représentant de la FAO au Ghana, M. A. Ndong-Ba, et du Coordonnateur National, Mme E. Anang. Après un aperçu des activités du PMEDP au Ghana, le Ministre a expliqué l'importance que le Gouvernement accorde à l'amélioration des politiques et institutions en matière de pêche et son engagement à cet égard. Il a exprimé sa satisfaction vis-à-vis des projets communautaires et d'appui institutionnel en cours, et a confirmé la nécessité de renforcer les capacités des communautés de pêche, en vue notamment d'une bonne gestion financière.

Enfin, il a réaffirmé l'appui du gouvernement ghanéen au Projet Pilote "Amélioration des Politiques et Institutions pour la Cogestion dans les eaux continentales du Burkina Faso, Mali, Côte D'Ivoire et Ghana". Au Ghana, le Projet Pilote sera basé à Akossombo sur les rives du Lac Volta.

Cap Vert – Cellule de réflexion sur les pêches

Vers la fin de 2002, la Direction des Pêches du Cap Vert a organisé une journée spéciale de réflexion sur le secteur de la pêche à Praia. Les participants à la réunion étaient des représentants des institutions de pêche du secteur public et privé. Les résultats des différentes études socio-économiques réalisées sur les pêches artisanales et industrielles du pays ont servi de base à une analyse approfondie des procédures juridiques régissant les pêches, le crédit, le financement, ainsi que les obstacles au développement de ce secteur.



Un transformateur du Cap-Vert prépare du poisson pour le fumage

La cellule de réflexion a formulé les recommandations suivantes: (i) institution d'une journée des pêcheurs et des pêches; (ii) définition et répartition claires des tâches entre les institutions; (iii) plus grande présence de ces institutions sur le terrain, (iv) échange d'information accru entre toutes les parties prenantes, et (v) réorganisation générale des institutions de pêche afin d'assurer une gestion plus efficace du secteur.

Sénégal - Etude sur la Coopérative de Micro-crédit à Mbour

Le PMEDP a récemment financé une étude sur l'efficacité des institutions de micro-crédit en matière de réduction de la pauvreté en prévision d'un séminaire national organisé par l'ADPES (Association pour le Progrès Economique et Social), une ONG Sénégalaise, en collaboration avec son partenaire néerlandais (NOVIB). Cette étude a passé en revue les différentes politiques de crédit de la Mutuelle d'Epargne et de Crédit pour la Promotion de la Pêche à Mbour (MECPROPEM), une coopérative de crédit basée sur la communauté, afin de déterminer dans quelle mesure sa réglementation interne tient compte des intérêts des groupes les plus vulnérables de la communauté. L'étude a ensuite contribué à formuler des recommandations pour l'octroi de facilités de crédit aux membres les plus pauvres dans les communautés de pêche. On espère que les résultats seront également utiles aux trois autres pays du PMEDP concernés par le Projet Pilote "Amélioration des moyens d'existence dans le secteur post-capture des pêches artisanales".

L'équipe de l'USR/PMEDP a également assisté au séminaire ADPES qui a suivi, organisé à Mbour du 18 au 20 décembre 2002 et a contribué à la finalisation du rapport et des termes

de référence pour l'évaluation du rôle des fonds de roulement dans les projets communautaires du PMEDP.

Togo – Atelier AMED

Dans le cadre de la levée de l'interdiction des activités de pêche sur le lac Nangbeto (voir InfoFlash d'octobre 2002), l'UCN du Togo a organisé un atelier de formation de deux semaines destiné aux personnes-ressources du secteur public et privé. Cet atelier s'est tenu à Nangbeto du 20 janvier au 1^{er} février 2003 avec le soutien du PMEDP. Le principal objectif de cet atelier était de renforcer les capacités nationales d'analyse des moyens d'existence durables en utilisant la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP). Les participants venaient de différents ministères (Agriculture, Elevage et Pêche, Environnement, Intérieur, Plan) et d'ONG nationales et internationales.

Cet atelier a été animé par un consultant, M. B. Houndékon, avec l'aide de M. Kuyateh, Responsable de l'Organisation Communautaire à l'USR. La formation a été focalisée sur la formulation de projets communautaires à l'aide de l'Approche des Moyens d'Existence Durables (AMED). Des activités pratiques de terrain menées à Olesse, Ode et Akodesseva dans la seconde phase ont conduit à la formulation de Plans d'Action Communautaires pour chacune des communautés de pêche. Les principales composantes d'un système de cogestion approprié ont également été identifiées pour le lac Nangbeto ainsi qu'un projet communautaire à la fin de l'exercice.

Tchad, Gambie, Sénégal – Caractérisation de la pauvreté pour le projet Pilote

En préparation de la mission de formulation du projet pilote sur les moyens d'existence, le Coordonnateur National du Tchad, B. Barka, a conduit une équipe pluridisciplinaire de consultants sur le site proposé (qui s'étend de N'djamena à l'embouchure du fleuve Chari) du 12 au 19 décembre 2002. Cette équipe était composée de M. Youadjoum (socio-économiste), D. Dalsana (données secondaires), B. Poloumbodje (questions genre), M. Dara (pêches) et O. Njifonjou (consultant régional sur la caractérisation de la pauvreté). Ils étaient accompagnés de K. Holvoet, Responsable de projets à l'USR.



Un membre de l'équipe de caractérisation de la pauvreté discute avec les membres d'une communauté de pêche au Tchad

Cette première phase de l'exercice s'est focalisée sur l'évaluation participative de la pauvreté et des tendances de la vulnérabilité par les communautés, les organisations de développement actives dans la région, et l'équipe de

consultants. L'objectif de l'opération était d'avoir une vue d'ensemble fiable des causes de la pauvreté, des groupes les plus marginalisés et des possibilités de développement existantes. Ce fut également l'occasion de partager des expériences et de discuter de questions connexes avec d'autres professionnels.

Un exercice similaire de caractérisation de la pauvreté a eu lieu au Sénégal et en Gambie sous la supervision de F. Pittaluga, Responsable de la Sécurité, de la Vulnérabilité et du Suivi des Moyens d'Existence à la FAO et de M. Kébé, Responsable de l'Unité de Suivi à l'USR. L'exercice de caractérisation de la pauvreté démarrera début 2003 dans les autres pays concernés par les second et troisième projets pilotes (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée et Mauritanie).

Congo – Atelier National sur l'étude des PIP

L'UCN du Congo a organisé un atelier national sur les Politiques, Institutions et Processus (PIP) du 15 au 17 janvier 2003. L'objectif de l'atelier était de présenter et de passer en revue les résultats de l'étude PIP préliminaire qui a été réalisée par l'UCN vers la fin de 2002 avec l'aide de deux consultants du Sénégal. On compte parmi les participants des représentants d'institutions de pêche nationales et internationales, ainsi que d'autres parties prenantes du secteur du développement. Le PMEDP était représenté par C. Breuil, Chargé de la planification de l'USR et K. Holvoet, Responsable des Projets.

Les débats se sont focalisés sur l'identification de points d'entrée pouvant permettre d'améliorer les politiques et les institutions pour assurer des moyens d'existence durables dans la pêche. Une attention particulière a été accordée aux mécanismes institutionnels pour une gestion participative à travers la création de conseils locaux de pêche, l'amélioration de l'environnement économique, et des services sociaux offerts aux pêcheurs.

Cet atelier a été l'occasion pour L'UCN d'identifier d'autres possibilités de partenariats pour le développement et de promouvoir l'intégration des pêches dans le Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP). La question de l'appui du PMEDP en matière de développement des PIP dans le pays a été abordée. Elle a été focalisée sur la participation du Congo au prochain projet pilote pour la gestion participative des zones côtières.

Cameroun – Douzième Session du CPCA

L'USR était représentée au Comité de la FAO pour les Pêches Continentales en Afrique (CPCA), tenu à Yaoundé, Cameroun, du 2 au 5 décembre 2002 et un rapport sur l'état d'avancement du PMEDP a été présenté. Lors du séminaire intitulé "Expériences africaines en matière d'aquaculture commerciale et d'implication des communautés dans la gestion des pêches", des membres des UCN du Burkina Faso,

du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Mali ont brièvement présenté leurs expériences en gestion participative des ressources halieutiques continentales.

La mission, accompagnée de Mme Daoulé Diallo Ba, Représentante de la FAO au Cameroun, et de Mme M. Bondja de l'UCN, a été reçue par Dr Hamadjoda Adjoudji, Ministre de l'Élevage, de Pêche et des Industries Animales (MINEPIA). Ce fut l'occasion de passer en revue les différentes activités du PMEDP en cours dans le pays. Le Ministre a exprimé sa satisfaction en ce qui concerne le projet de co-gestion des pêcheries du réservoir de la Mapé. Il a en outre souligné toute la valeur de l'approche participative pour parvenir à une gestion responsable des pêches et à une pérennisation de la ressource. Le Ministre a officiellement proposé que le bureau régional de coordination du Projet Pilote pour "une amélioration des moyens d'existence dans le secteur post-capture de la pêche artisanale" soit établi à Yaoundé.



Un marché plein de poisson fumé au Cameroun

A la demande de l'UCN, il a été convenu que l'USR recrute deux consultants nationaux pour examiner certaines propositions de projets communautaires, formulés selon l'Approche des Moyens d'Existence Durables avec l'aide de l'UCN, et pour les adapter au format approprié pour financement dans le cadre de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE).

Côte d'Ivoire

L'UCN de la Côte d'Ivoire a pris part à une réunion du cabinet du Ministère de la Production Animale et des Ressources en Eau à la fin de 2002. Étaient présents: le Ministre, les Directeurs et le personnel responsable des projets du PMEDP dans le pays. Le Coordonnateur National de l'UCN, K. Angaman, a présenté les objectifs, l'approche et les activités du PMEDP dans le pays, ainsi que les résultats attendus. Les réactions à cet exposé furent très positives et ceci a été confirmé par la session de questions/réponses très animée qui a suivi la fin de la présentation. L'UCN a distribué aux participants un exemplaire du Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR), le guide de formulation de projets communautaires et le Bulletin de Liaison.

Manifestations à venir

- 25^{ème} Session du Comité des pêches FAO, Rome, Italie, 24-28 février 2003. Un des points à l'ordre du jour porte sur les "Stratégies visant à améliorer la contribution durable de la pêche artisanale à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté", ce qui offrira aux partenaires du PMEDP une opportunité de formuler des déclarations de politique claires sur la question.